

## **FICHE DE DONNEES DE SECURITE** Directive 91/155/CEE

---

# **ANTICASSURE BM**

### **1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA COMPAGNIE**

<b>Désignation Commerciale</b>	<b>ANTICASSURE BM</b>
<b>Fournisseur</b>	CHABBERT CHIMIE SARL Le Causse – Espace Initiative 81290 LABRUGUIERE (France)  Tél. 33 (0)5 63 74.26.77 Fax. 33 (0)5 63 74.26.78

### **2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Ester d'acide gras

### **3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Peut provoquer une irritation de la bouche et du tube digestif.  
En cas de contact prolongé et / ou répété, peut provoquer une irritation de la peau.  
Peut-être irritant pour les yeux.

### **4. MESURES DE PREMIERS SECOURS**

Contact avec la peau :	Laver la peau avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux :	Laver immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau claire.
Ingestion :	Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

### **5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens appropriés :	Poudre, mousse, sable ou eau pulvérisée.
Dangers spécifiques :	En cas d'incendie, risque de dégagement de fumées contenant du monoxyde et dioxyde de carbone.
A éviter :	Eviter l'utilisation de grandes quantités d'eau.

---

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Protection individuelle :	Porter des lunettes, des gants et un vêtement de sécurité imperméable pendant le nettoyage.
Protection de l'environnement :	Ne pas rejeter dans les égouts. L'impossibilité de contrôler tout déversement doit être impérativement signalé aux autorités locales.
Méthode de nettoyage :	Contenir et récupérer les déversements. Absorber avec du sable et une terre de diatomées. Peut rendre le sol glissant. Mettre en fûts plastique pour élimination. Ne mélanger à aucun autre déchet. Eliminer selon les législations locales ou nationales en vigueur.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Pas de précautions spéciales.
Stockage :	Stocker entre 5 et 40 °C en emballage plastique hermétiquement fermé.
A éviter :	Ne pas entreposer à proximité d'agents fortement oxydants qui pourraient aggraver tout début d'incendie.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
Les procédures de travail doivent être établies pour minimiser l'exposition de l'opérateur à ce produit. Lorsque cela n'est pas possible, les équipements personnels de protection suivants seront fournis :

Protection de la peau :	Vêtements et chaussures de sécurité recommandés.
Protection des mains :	Gants imperméables recommandés.
Protection des yeux :	Lunettes de sécurité recommandés.
Protection respiratoire :	Non requise.

Tout équipement individuel de protection doit être en conformité avec les directives européennes et doit être entretenu et stocké en bon état d'utilisation. Lorsque nécessaire, les opérateurs doivent être entraînés au bon usage des équipements de protection individuels fournis.

Les limites d'exposition n'ont pas été établies pour les substances présentes dans le produit.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nature chimique :	Ester d'acide gras
Aspect :	Emulsion
Couleur :	Blanche
pH (sol à 10%):	7 - 8
Ionicité :	Non ionique

---

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Stable dans les conditions normales d'emploi.
Matières à éviter :	Peut réagir avec des agents oxydants forts.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec la peau :	Peut provoquer une irritation de la peau après un contact prolongé.
Contact avec les Yeux :	Peut provoquer une irritation des yeux.
Ingestion :	N'est pas classé comme « Nocif par ingestion ». Peut provoquer une irritation de la bouche et du tube digestif.

---

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Environnement aquatique :	Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.
---------------------------	--

---

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Au cours de l'élimination des déchets ou excédents, éviter le contact avec les yeux et la peau.

Résidus de produit / Produit non utilisé :	Ne pas rejeter dans l'égout. Ne mélanger à aucun autre déchet. Eliminer selon les législations locales ou nationales en vigueur. Demander conseils auprès des autorités locales.
---	---

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole : Xi – Irritant.

Risques : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S36/37/39 : porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage.

S62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage et l'étiquette.

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Usages : Anticassure non moussant.

---

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date mentionnée et sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit

---

N° de version : 0001

Date de révision : 01.07.2001